

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Périgueux Est
Commune : Château l'Evêque
Lieu-dit : Les granges du Godet
Édifice : *pieta*
DOSSIER n°

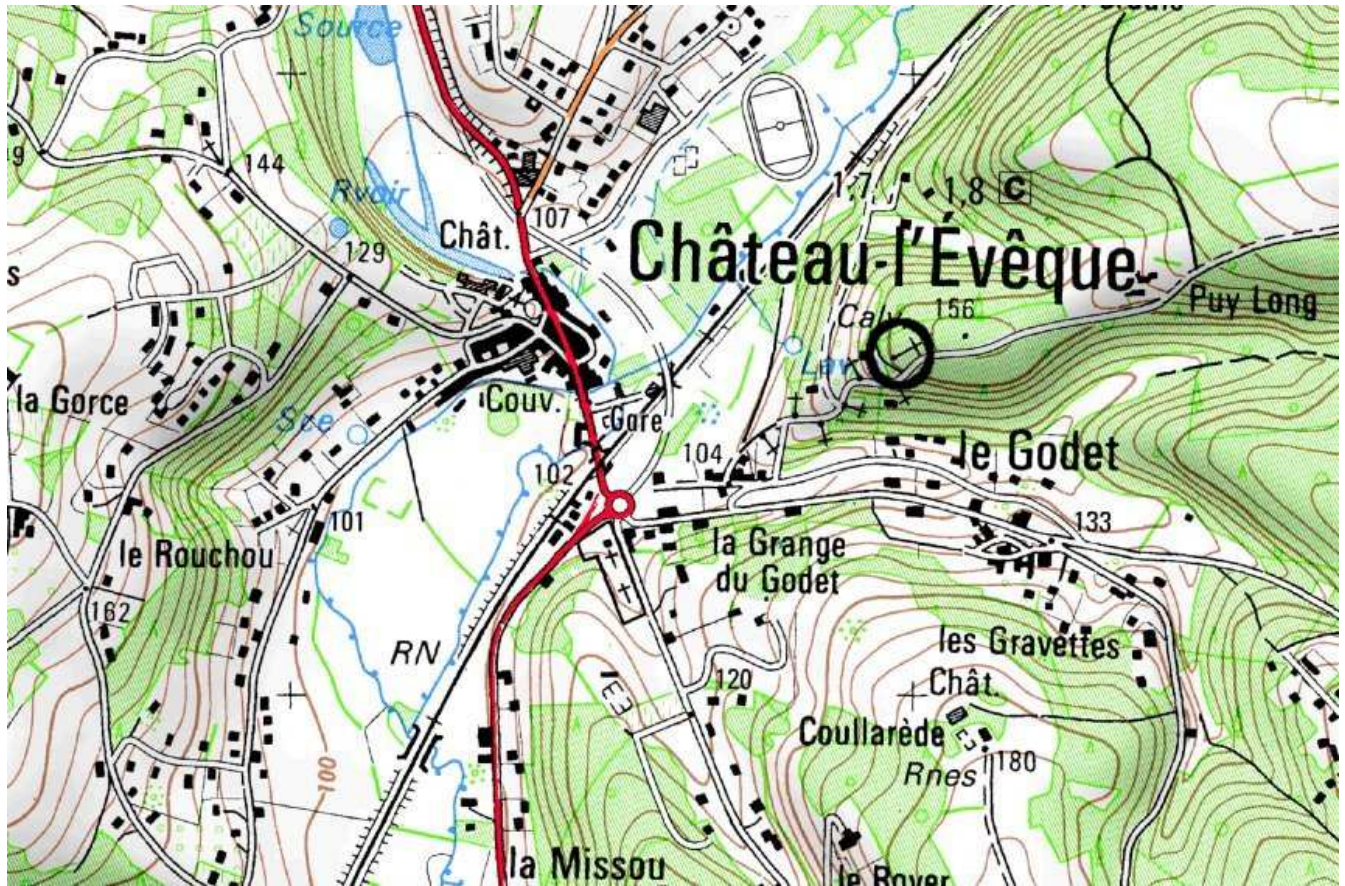
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait du CD Carto Exploreur 2007 Dordogne Nord

Longitude (référé au méridien international) : 00° 41' 36''

Latitude Nord : 45° 14' 43''

Altitude : 149 m



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date du : à jour 17/12/2009

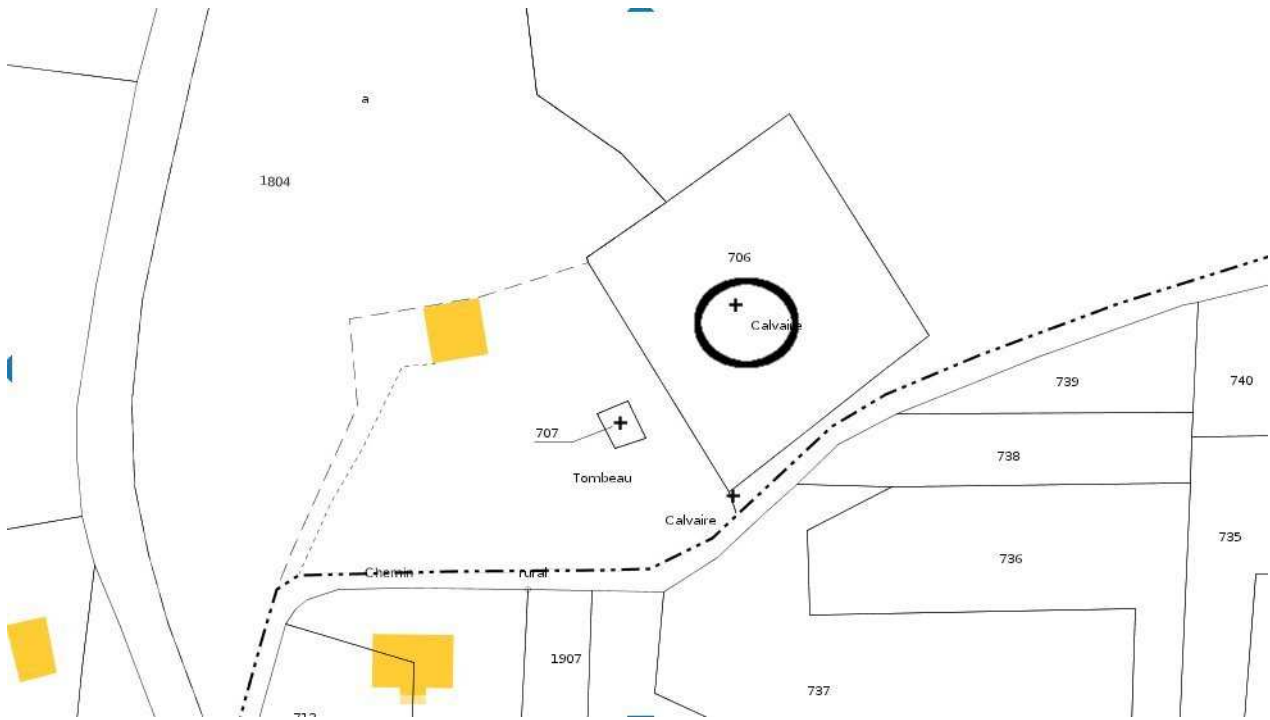
Échelle : 1/2500°

Section :

Feuille n° OE 04

Parcelle n° 706 - Superficie : 2682 m² environ - Nature : bois

Propriétaire : Evêché de Périgueux (association diocésaine)



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date du : 1829

Échelle : 1/2500°

Section : bourg

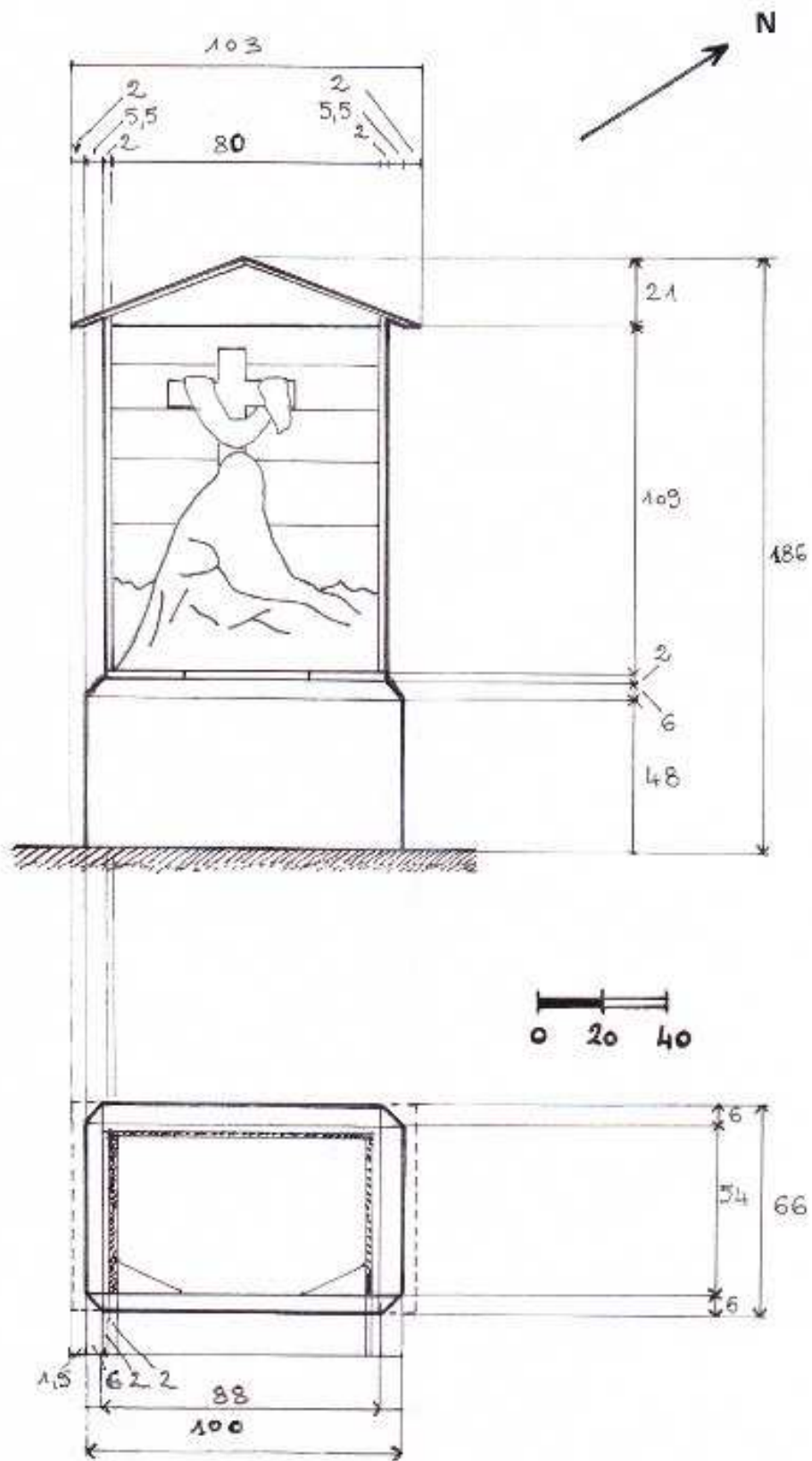
Feuille n° E4

Parcelle : n° 1022 et 1024 - Superficie : 4 ha 51 Nature : vigne (1022) et taillis chêne (1024)

Propriétaire : M. Charles Peyssard



DESCRIPTIF GRAPHIQUE



DESCRIPTIF ECRIT

Cette pieta constitue la treizième station d'un chemin de croix érigé sur le long de la route, étroite et pentue, qui mène à l'enclos où se situe aussi le calvaire (*voir dossier du calvaire*). Elle se situe à environ 16 mètres du calvaire, contre la clôture nord-ouest et perpendiculairement à l'alignement des croix.

Il s'agit d'un gros bloc de pierre calcaire, aux rebords entièrement biseautés, sur lequel on a placé une sorte de guérite en bois. Formée de planches peintes en vert très pâle, elle est surmontée à l'avant d'un pignon triangulaire et coiffée d'un toit en contreplaqué qui débordé légèrement de chaque côté de la pierre.

A l'intérieur a été placée une statue en plâtre, peinte, dont les couleurs sont très passées, qui représente la Vierge Marie recevant le corps de son fils au pied de la croix. Celle-ci est représentée sur la paroi du fond, également en plâtre et ceinte d'un tissu de plâtre. La statue repose sur un petit socle, hexagonal semble-t-il. Des fleurs artificielles anciennes reposent à l'arrière de la statue.

Derrière l'édifice, au ras de la pierre, un trou assez profond (rempli de petites souris), de section carrée, laisse supposer qu'une croix avait été aussi élevée ici.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Vue depuis le calvaire



Vue de côté



Face arrière



Détail des arêtes du socle



Trou à l'arrière de l'édifice

HISTORIQUE

La *Pieta* a été bâtie sur le terrain du calvaire et représente la dernière station du Chemin de la croix. Elle a sans doute été construite en même temps, mais nous n'avons pas d'informations à ce sujet.

Le journal *Le pèlerin*, qui organisait à la fin du XIXe siècle les pèlerinages à Jérusalem « pour l'expiation des péchés des pauvres mortels » (le Comité des pèlerinages de Terre Sainte avait été constitué en 1853 par les membres des Conférences Saint-Vincent-de-Paul), avait lancé l'idée que des pèlerins français apportent avec eux en Terre Sainte des croix de bois, semblables à celle du Christ : bénies au cours des cérémonies du Vendredi Saint à Jérusalem, ces croix étaient ensuite rapportées en France et placées en des lieux où elles pourraient être révérees par les fidèles.

C'est seulement en 1869 que le curé de Château-l'Evêque découvrit dans des archives que saint Vincent de Paul avait été ordonné prêtre en 1600 dans la chapelle du château des évêques de Périgueux. Un pèlerinage à saint Vincent eut désormais lieu tous les ans et lorsque l'église fut reconstruite, elle engloba et conserva la chapelle où il avait été ordonné prêtre (saint Vincent).

C'est probablement pour cette raison que la paroisse de Château-l'Evêque fut autorisée à envoyer une croix à Jérusalem : la propriétaire du château, la comtesse de Lamenuze, fit faire la croix dans le bois d'un des plus beaux chênes de son parc ; la croix partit en train (sans doute d'abord le « tacot » jusqu'à Périgueux) jusqu'à Marseille, puis en bateau jusqu'en Terre Sainte.

C'est le 10 février 1895 qu'elle revint en train à Château-l'Evêque « où un grand concours de fidèles sont allés processionnellement la prendre à la gare. » Elle fut installée à l'intérieur de l'église, devant la chapelle de saint Vincent.

Le 18 août suivant, un chemin de croix (11 stations) fut établi le long du chemin menant au sommet de la colline où était prévue la translation de la croix. Deux autres croix, plus petites, furent installées de part et d'autre du tertre de la croix principale.

L'évêque de Périgueux, Mgr Dabert, obtint qu'un train du pèlerinage national à Lourdes s'arrête à Château-l'Evêque pour participer aux cérémonies. La société des chemins de fer et la compagnie des tramways (le « tacot ») avaient mis en place des dizaines de trains spéciaux pour acheminer les très nombreuses personnes désireuses de participer elles aussi à la fête. Les hommes se relayèrent pour porter la croix, précédés par les délégations paroissiales avec leurs croix de procession et leurs bannières. « Parmi eux, on remarque, empressés et infatigables, soixante ouvriers des ateliers de la gare, paroissiens du Toulon. Malgré la longueur de la route, l'étouffante chaleur du soleil, l'enthousiasme des ces vaillants chrétiens ne se lassera pas : avec peine, les premiers porteurs cèderont leur place à d'autres. [...]

Durant cette pénible ascension, on salue les stations récemment érigées du Chemin de la Croix. On arrive enfin au sommet de ce nouveau calvaire où sont déjà placées deux autres croix, entre lesquelles la Croix de Jérusalem est rapidement dressée, plantée, fixée. »

Sur place, le père Bailly, directeur du journal *La Croix* et président du pèlerinage national à Lourdes, prononça une homélie.

Il y eut par la suite quelques différends avec les propriétaires de la parcelle sur laquelle le calvaire avait été érigé, qui voyaient d'un mauvais œil cet afflux de population sur leur terrain. C'est sans doute la raison pour laquelle l'abbé Granger acquit le terrain.

L'abbé Granger le donna à son successeur, Alfred Bugeat le 18 décembre 1911, avec les onze premières stations du chemin de croix. Alfred Bugeat le céda à son tour à l'association diocésaine le 4 mars 1927 « pour servir à des exercices du culte, chemins de croix solennels, lieu de réunion à l'occasion de grands pèlerinages. » . Il est toujours la propriété du diocèse de Périgueux.



L'inauguration du calvaire
en 1895
(photo archives diocésaines)

En 1967, les croix s'abîmant, à l'initiative du père Pommarède, alors curé de la paroisse, il fut procédé à une nouvelle translation : une nouvelle croix, identique à la première, fut fabriquée et on y incorpora des morceaux de la croix initiale.

En 1996, ce fut au tour du chemin de croix d'être restauré : chaque station fut prise en charge par un petit groupe de paroissiens et l'ensemble fut inauguré le 13 juillet.



Ci-contre photo de la procession (*Dordogne Libre* du 16 juillet 1996)

Sources orales :

- M. Thibaud
- M. Daudiéras, maire de Château-l'Evêque
- Père Pierre Pommarède, ancien curé de Château-l'Evêque et président d'honneur de la SHAP

Sources écrites :

- Site Internet gallica.bnf.fr : journal *La croix* des 8, 14 et 16 août 1895
- Archives départementales : *Le Journal de la Dordogne* des 15, 18, 20 et 21 août 1895
- Archives diocésaines : *Semaine religieuse* des 16 février, 27 juillet, 3 et 24 août 1895 - dossiers MO 571 et IC 578
- *La vie de Château*, bulletin paroissial n° 49 et 55 de 1990 et 1991

DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

En bon état globalement (les peintures sont très défraîchies), mais les abords auraient besoin d'être nettoyés (bouteilles plastique, etc.)

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs

Catherine Schunck

Dessins de Max Darrieutort

Recueil des données : Max Darrieutort, Jacques Faucoulanche, Hélène Gabriel, Ginette Lebrette, François et Catherine Schunck

Dossier achevé le : 5 mai 2010

Date de dépôt au C.A.U.E.